
COMPTE-RENDU



Projet d'aménagement du Réseau Vélo Express 11 entre Bordeaux et Mérignac

> Compte-rendu du questionnaire

Introduction

Contexte du projet

Dans le cadre du développement du ReVE (Réseau Vélo Express), la Métropole prévoit l'aménagement d'une portion cyclable de 2,7km de la ligne 11 du ReVE entre Mérignac et Bordeaux (cette ligne dessert l'Ouest de la Métropole, reliant Bordeaux, Mérignac et Martignas-sur-Jalle). Les études préliminaires des secteurs ont été engagées et livrées au premier semestre 2024. La concertation a alors pour objectif de nourrir ces études, de les enrichir par l'expertise citoyenne. Ces premières versions servent de base pour la démarche participative engagée au second semestre 2024. L'aménagement doit permettre la structuration du ReVE 11 sur le secteur d'étude (avenue d'Arès, rue Judaïque, rue Georges Bonnac, avenue de la République) et des enjeux qu'il présente : écoles, commerces, équipements, habitations, etc. L'aménagement du ReVE a également des cheminements piétons et un apaisement général de la circulation automobile (sécurisation des cheminements, etc.).

L'étude préliminaire de la ligne 11 du ReVE implique un sens de circulation spécifique :

- > d'Est en Ouest sur la rue Judaïque et l'avenue de la République
- > d'Ouest en Est sur l'avenue d'Arès et la rue George Bonnac

Démarche de concertation

Bordeaux Métropole a lancé une concertation réglementaire, prévue à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme pour informer et nourrir le projet. Ce nouvel aménagement va impliquer une évolution des usages et des modes de déplacement ce qui nécessite de recueillir les avis. La concertation se tient du 26 août au 12 novembre 2024. Une réunion publique de clôture aura lieu en 2025 et permettra de présenter le bilan de la concertation et les premières réponses apportées aux contributions de la concertation.

Le questionnaire et ses objectifs

Le questionnaire a pour objectif de présenter le projet (ses ambitions, son contexte, ses objectifs, son calendrier, etc.) et sa démarche de concertation (ses objectifs et son déroulé), d'informer les participants du fonctionnement du ReVE, plus spécifiquement de la ligne 11 et de son parcours.

Ce questionnaire se compose de plusieurs parties :

- la première s'intéresse aux déplacements des contributeurs aujourd'hui : leurs modes de transports, les itinéraires privilégiés, etc.
- ensuite, le citoyen est questionné sur le projet d'aménagement, il est invité à dire ce qu'il estime fonctionner ou non actuellement dans les rues concernées, ainsi que de faire part de ses attentes et donner son avis sur la projet prévu,
- enfin, des questions permettent de rendre compte du profil du contributeur.



Les questionnaires ont été diffusés :

- en ligne, sur le site de la participation de Bordeaux Métropole,
- lors des six rencontres de proximité effectuées (barrière Judaïque, Barrière d'Arès, parc de Lussy, Union Saint-Bruno, piscine Judaïque, place du XI Novembre) - sous forme de stand ou en distribution active dans le quartier - où les usagers pouvaient remplir les questionnaires sous forme papier, ou numérique grâce à la distribution des QR codes (format pratique pour les publics mobiles, publics jeunes, etc.).

Ce format de concertation visait tous les publics : cyclistes, piétons, automobilistes, usagers des transports en commun, familles, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.

Finalement, les questionnaires ont permis de recueillir 372 contributions, dont dix-sept ayant été rempli directement lors des rencontres.



> Distribution aux cyclistes à la barrière d'Arès

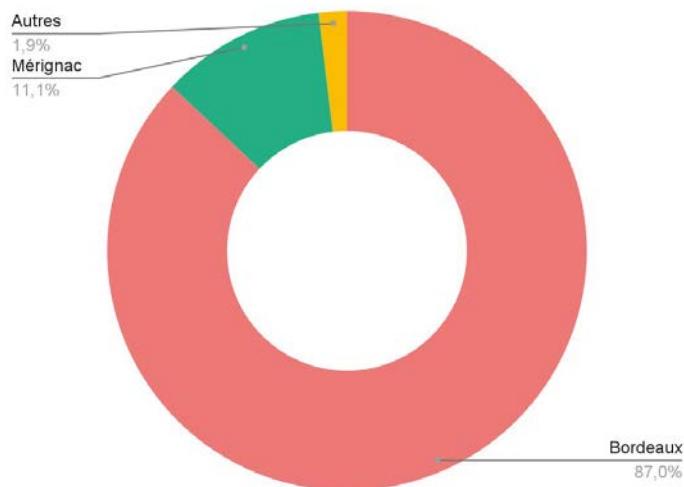


> Stand devant le Parc Lussy

1. Profil des répondants par secteur géographique

> Commune de résidence des répondants

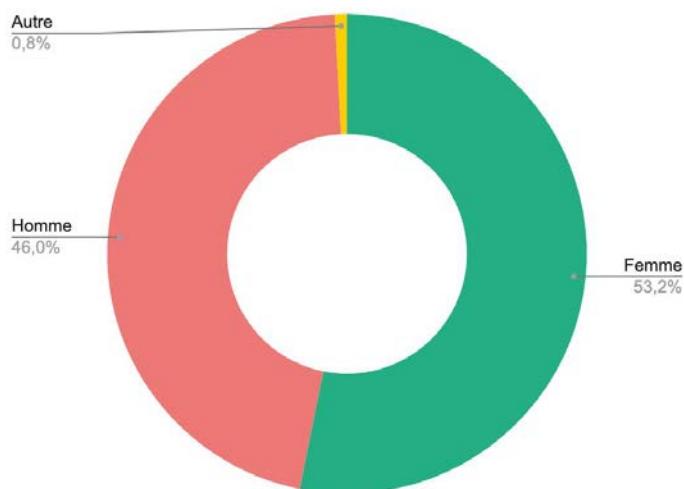
Nombre de répondants : 372 / 372



La quasi totalité des répondants au questionnaire sont des habitants de la Métropole (370 / 372). Une très grande majorité (87,0%) d'entre eux sont domiciliés à Bordeaux. Quelques habitants de communes limitrophes comme Pessac, Mérignac et Gradignan ont aussi donné leur avis.

> Genre des répondants

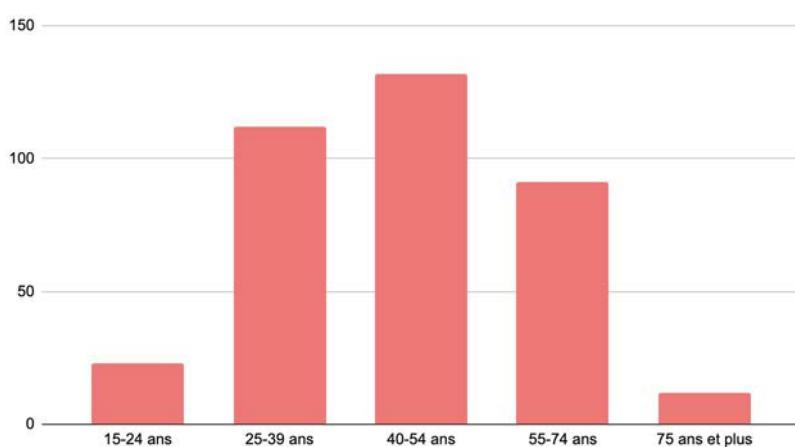
Nombre de répondants : 365 / 372



Les femmes (194) sont légèrement plus représentées que les hommes (168) dans les répondants au questionnaire.

> Tranche d'âge des répondants

Nombre de répondants : 372 / 372

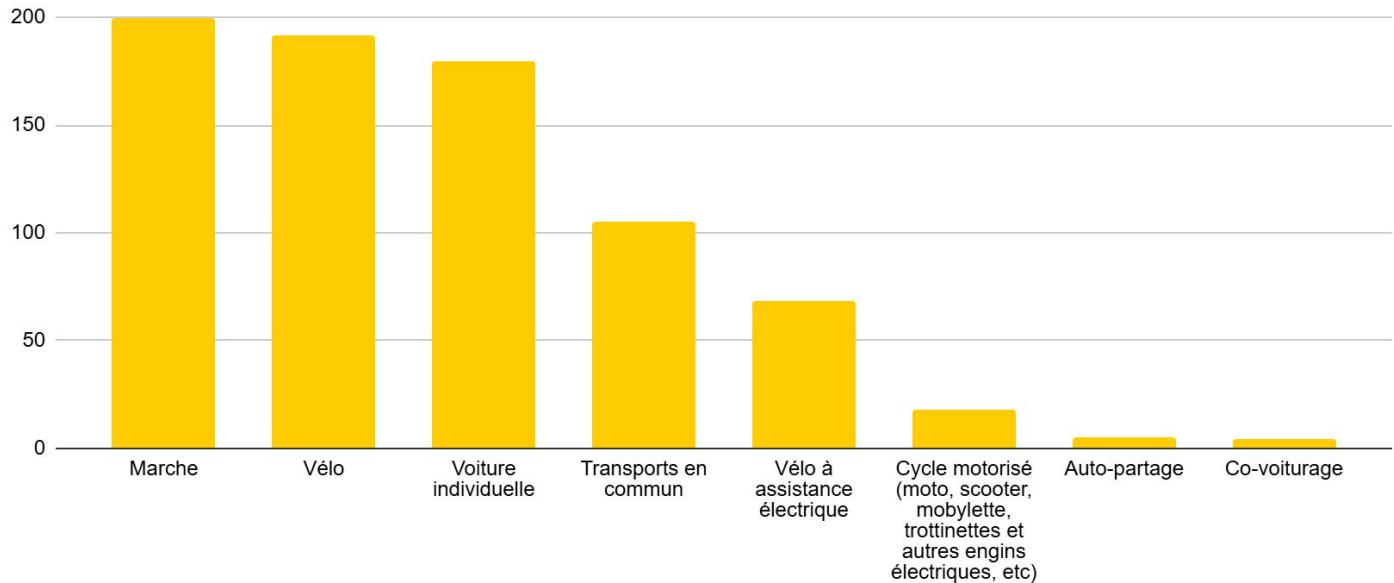


Les jeunes de moins de 25 ans et les personnes âgées de plus de 75 ans sont nettement sous-représentés : il n'y a eu respectivement que 23 et 12 participations au questionnaire. Les 40-54 ans sont les plus représentés pouvant témoigner du caractère résidentiel et familial du quartier.

2. Moyens de déplacements actuels privilégiés sur la métropole bordelaise

> Moyen.s de transport privilégié.s

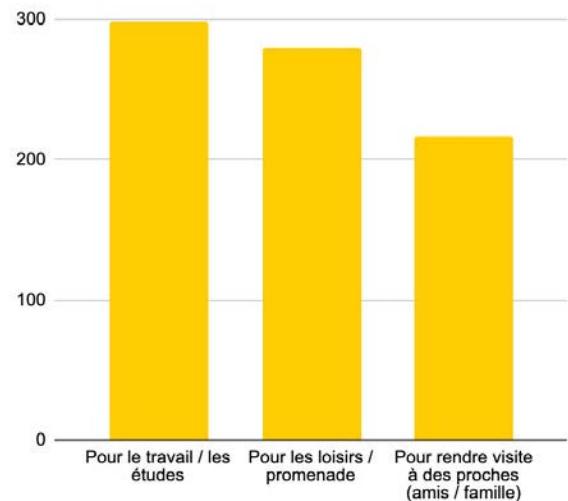
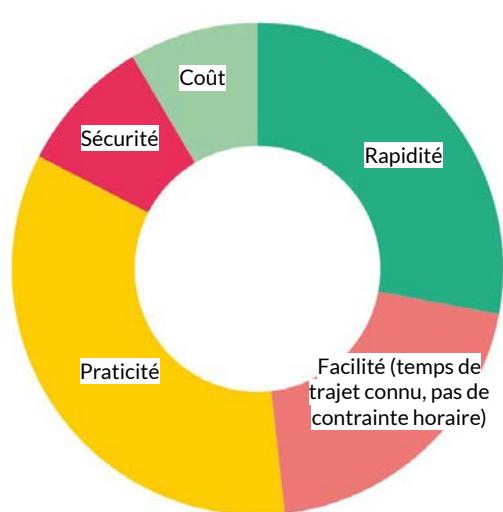
Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



> Pour quelle.s raison.s et utilisation.s ?

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372

Plusieurs réponses possibles. Nombre de réponses : 372



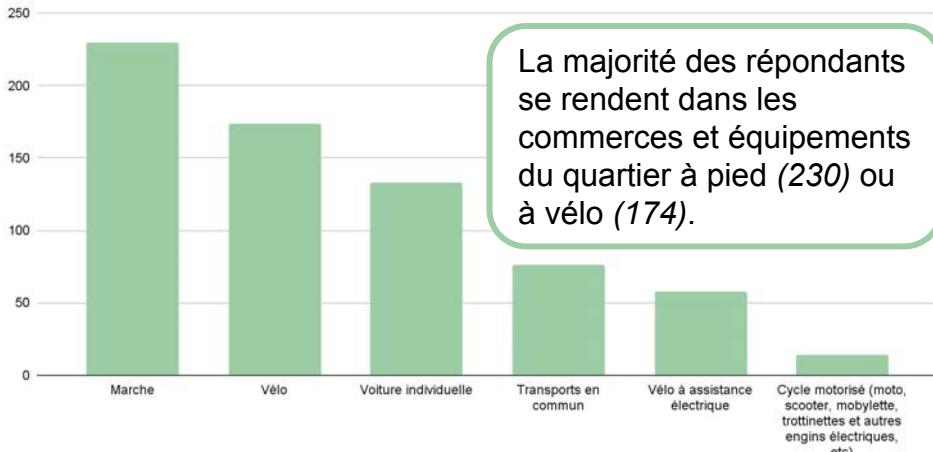
Les réponses témoignent d'une forte utilisation de la voiture individuelle (180), à peine moins choisie que les modes de déplacement doux : la marche (200), le vélo (192) et un peu plus loin les transports en commun (105). En cumulant ces données, il est possible d'affirmer que les mobilités alternatives (marche, vélo, transports en commun) sont les modes les plus privilégiés par les répondants. Ces mobilités sont privilégiées pour leur praticité et leur rapidité à effectuer le trajet voulu.

Enfin, ces déplacements sont surtout réalisés pour rejoindre le lieu de travail du domicile, ainsi que pour les loisirs et visites récréatives.

3. Moyens de déplacements privilégiés sur le secteur du ReVE 11

> Moyen de transport privilégié

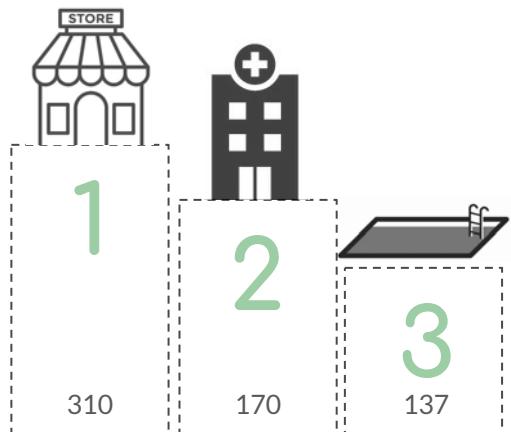
Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



La majorité des répondants se rendent dans les commerces et équipements du quartier à pied (230) ou à vélo (174).

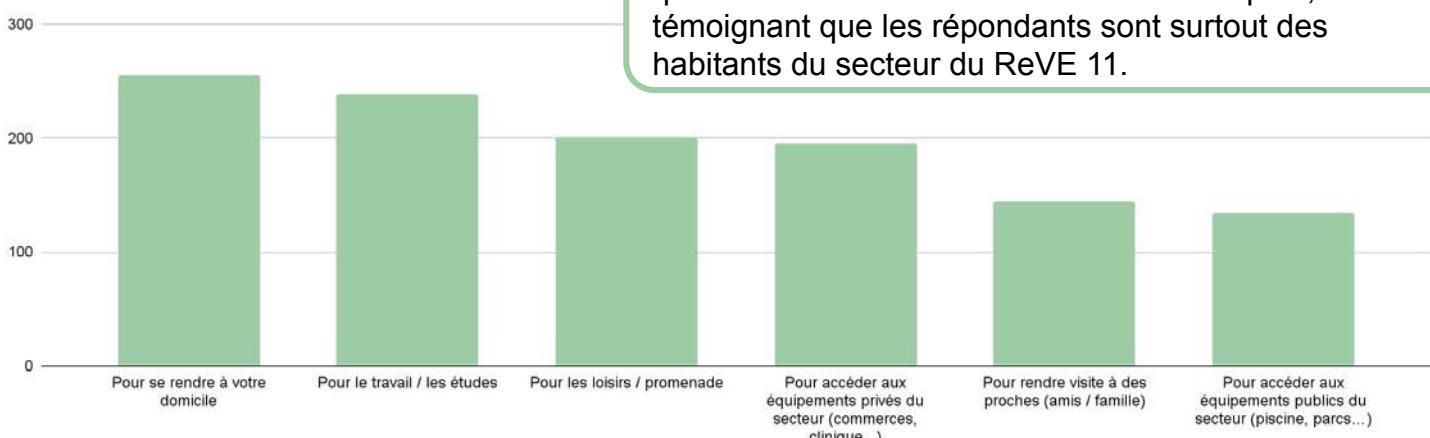
> Pour aller où ?

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



> Pour quelle.s raison.s ?

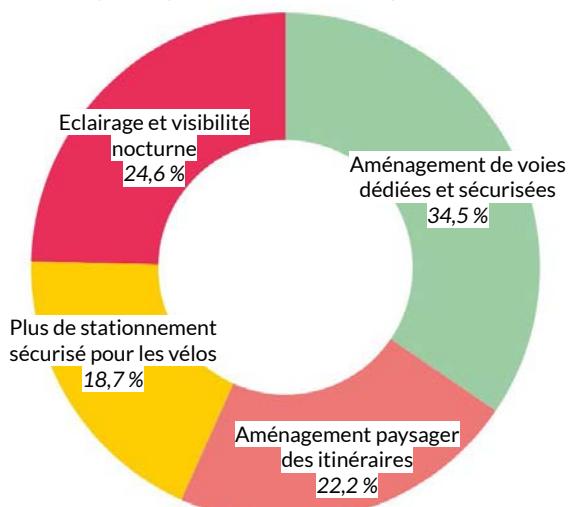
Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



Les raisons des mobilités dans ces rues sont les mêmes que celles relevées à l'échelle de la métropole, témoignant que les répondants sont surtout des habitants du secteur du ReVE 11.

> Pourquoi utiliser davantage la marche ou le vélo ?

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372

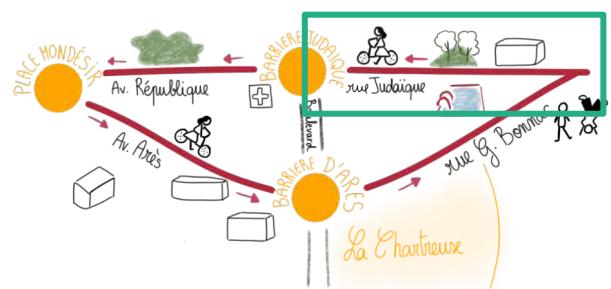


Au sein du secteur du ReVE 11, la marche (230) et le vélo (174) sont les mobilités largement privilégiées déjà aujourd'hui. Elles permettent de desservir en priorité les commerces, puis les établissements de soins ainsi que la piscine Judaïque. Les parcs, établissements publics et établissements scolaires sont aussi des destinations régulières pour les répondants.

Enfin, l'utilisation de mobilités actives proposé par le ReVE pourrait être augmentée par des voies sécurisées, et un cadre paysager agréable pour les usagers.

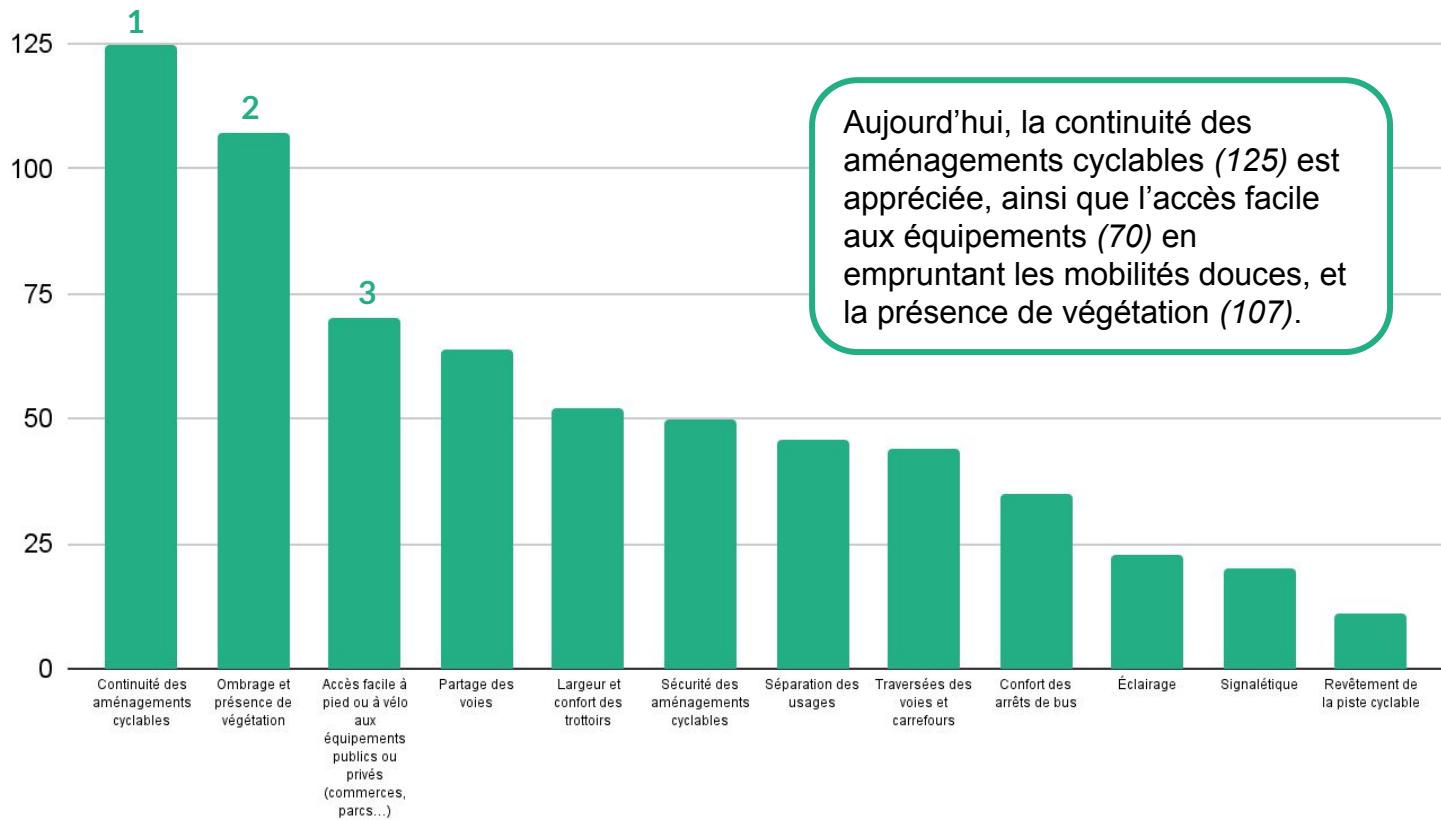
4. Focus sur les rues concernées

- Rue Judaïque



> Les éléments qui fonctionnent aujourd'hui sur la rue Judaïque

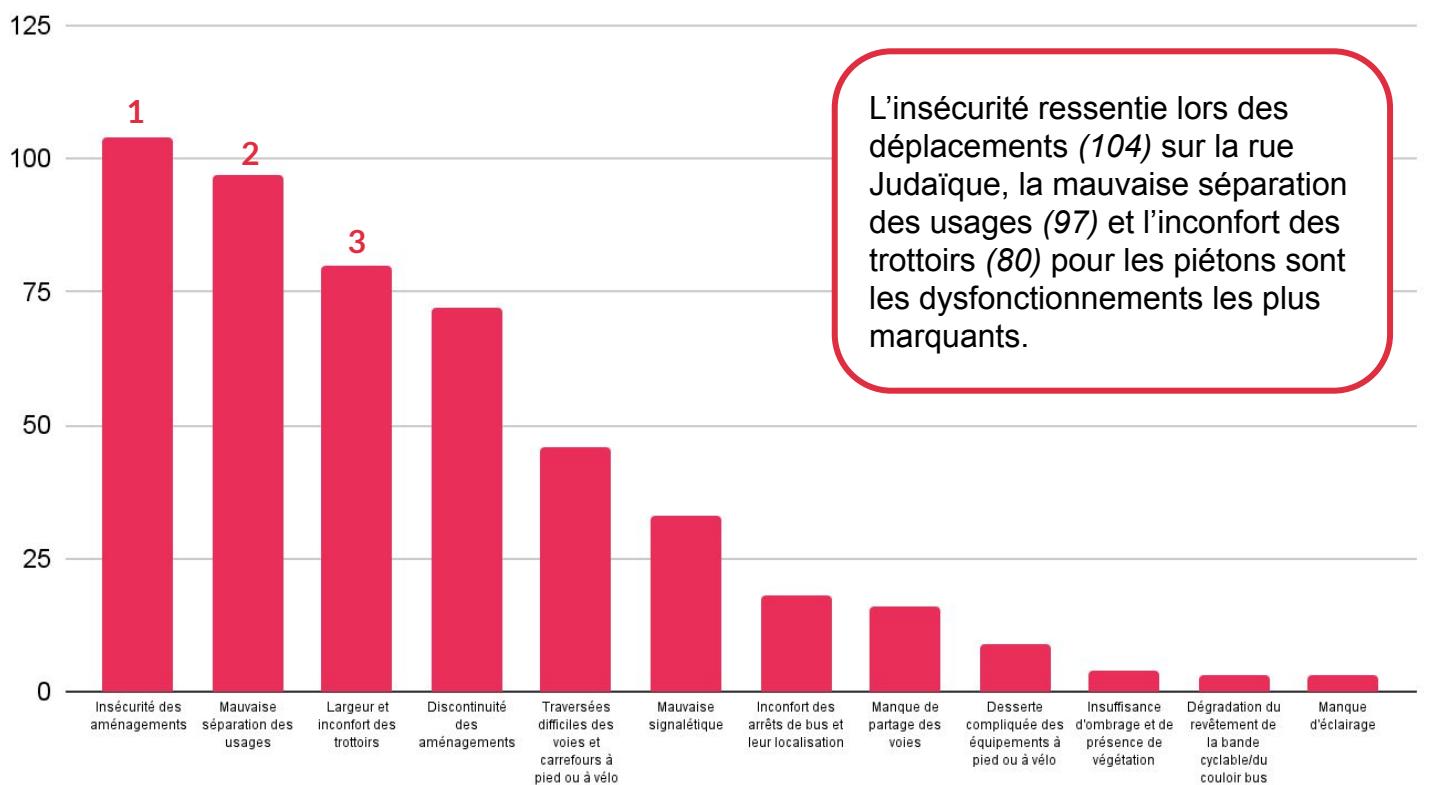
Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 371



Aujourd'hui, la continuité des aménagements cyclables (125) est appréciée, ainsi que l'accès facile aux équipements (70) en empruntant les mobilités douces, et la présence de végétation (107).

> Les éléments qui dysfonctionnent aujourd'hui sur la rue Judaïque

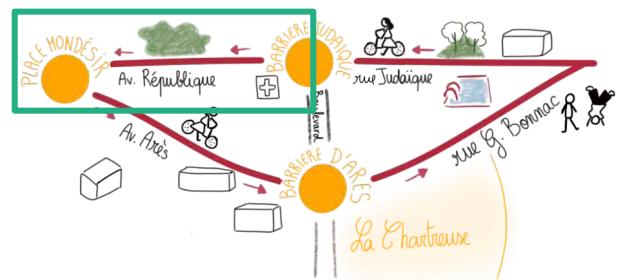
Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



L'insécurité ressentie lors des déplacements (104) sur la rue Judaïque, la mauvaise séparation des usages (97) et l'inconfort des trottoirs (80) pour les piétons sont les dysfonctionnements les plus marquants.

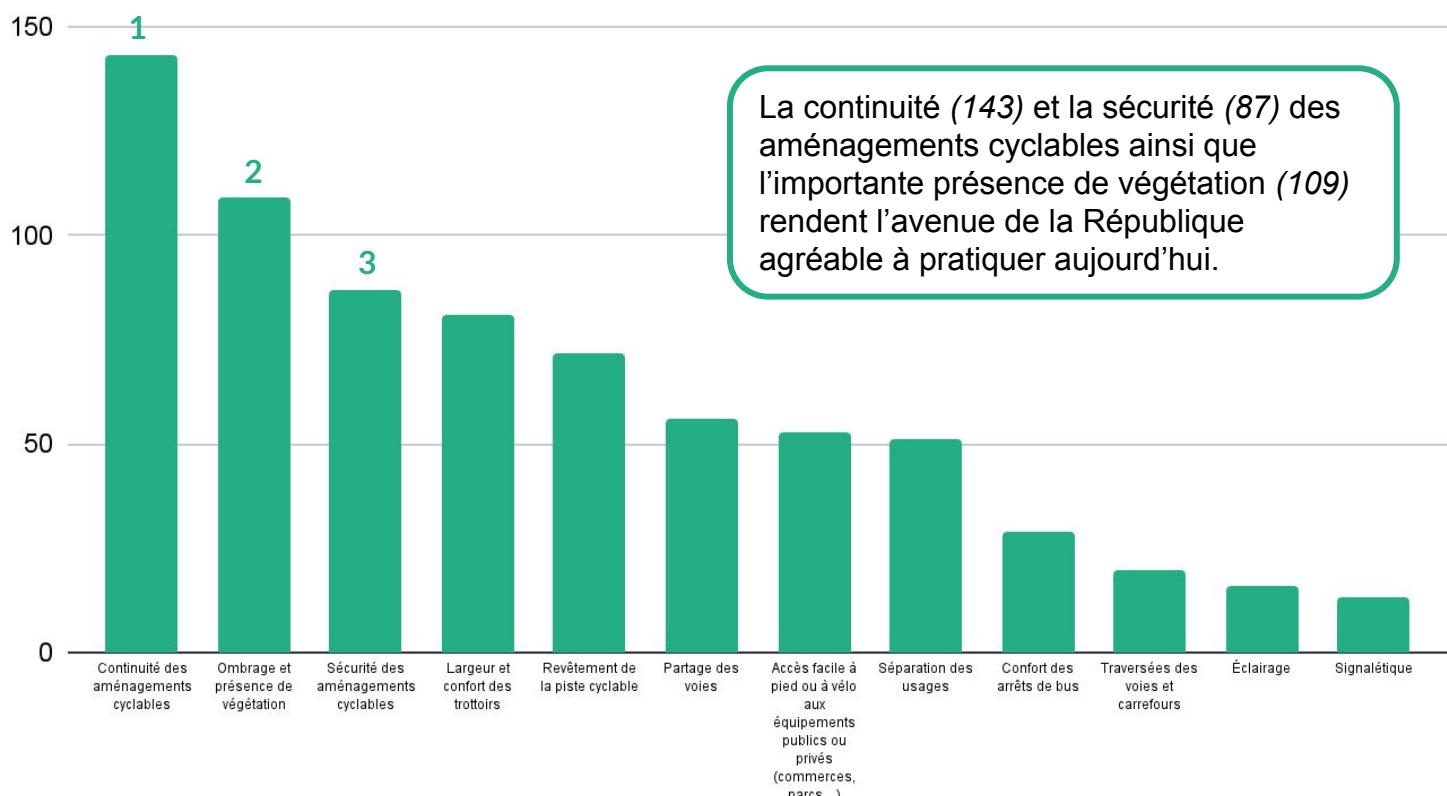
4. Focus sur les rues concernées

- Avenue de la République



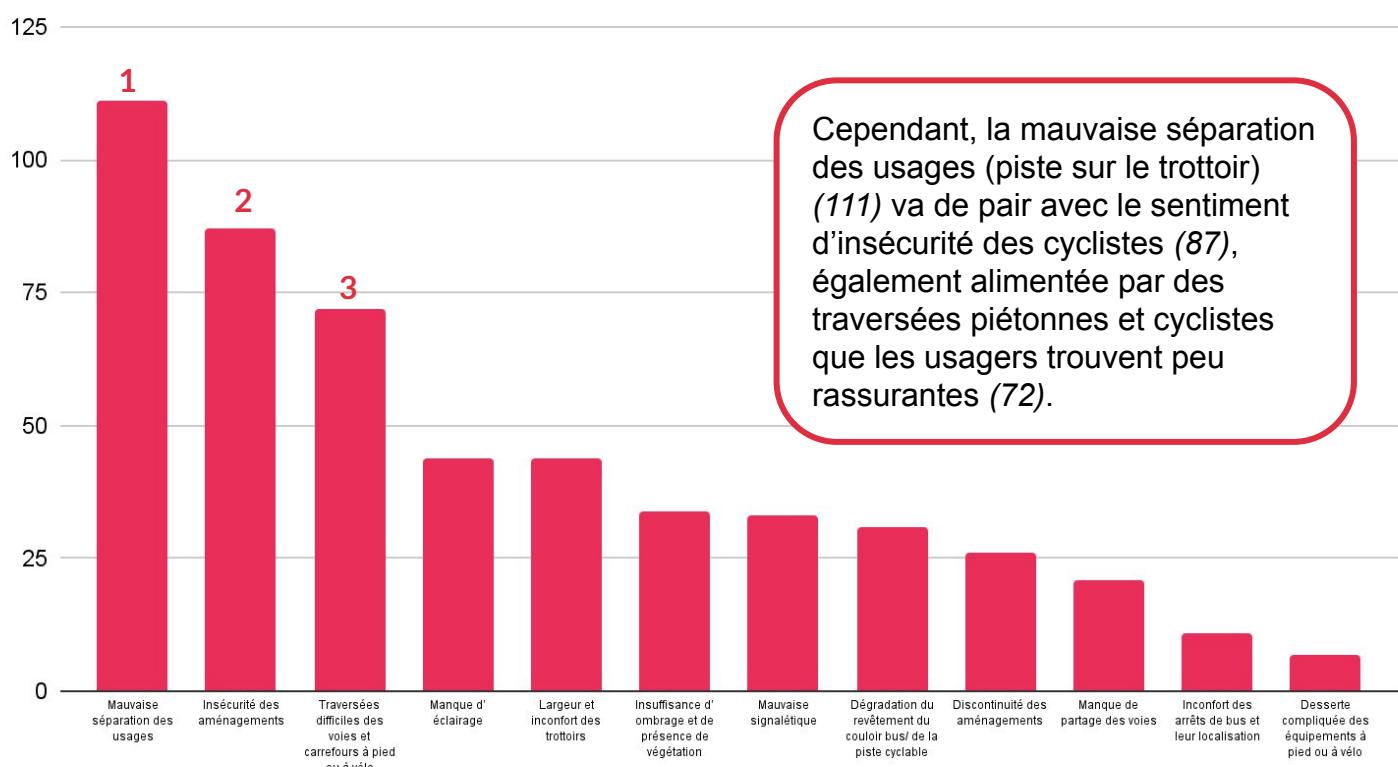
> Les éléments qui fonctionnent aujourd'hui sur l'avenue de la République

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



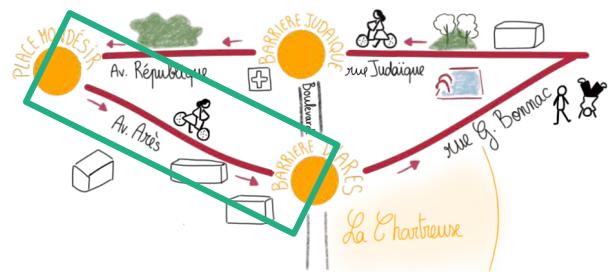
> Les éléments qui dysfonctionnent aujourd'hui sur l'avenue de la République

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



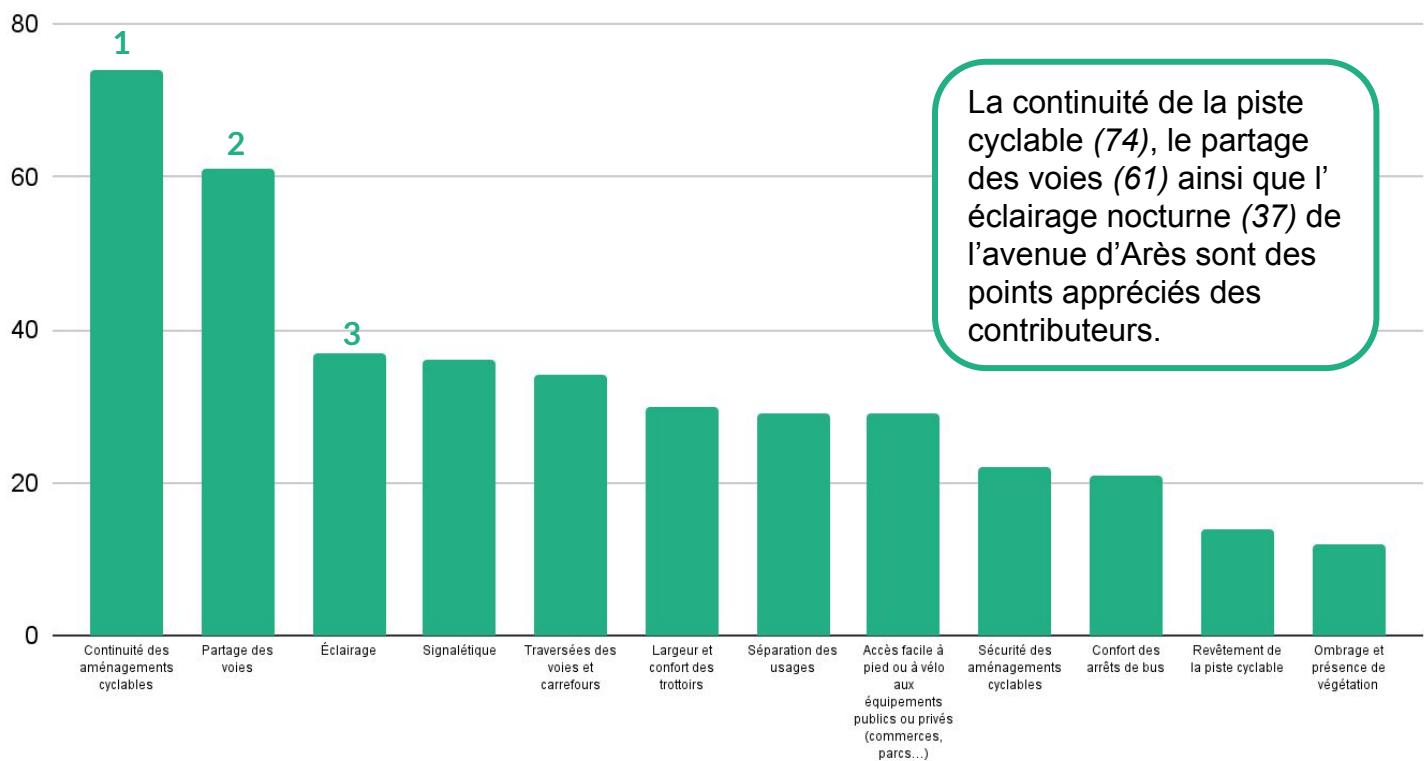
4. Focus sur les rues concernées

- Avenue d'Arès



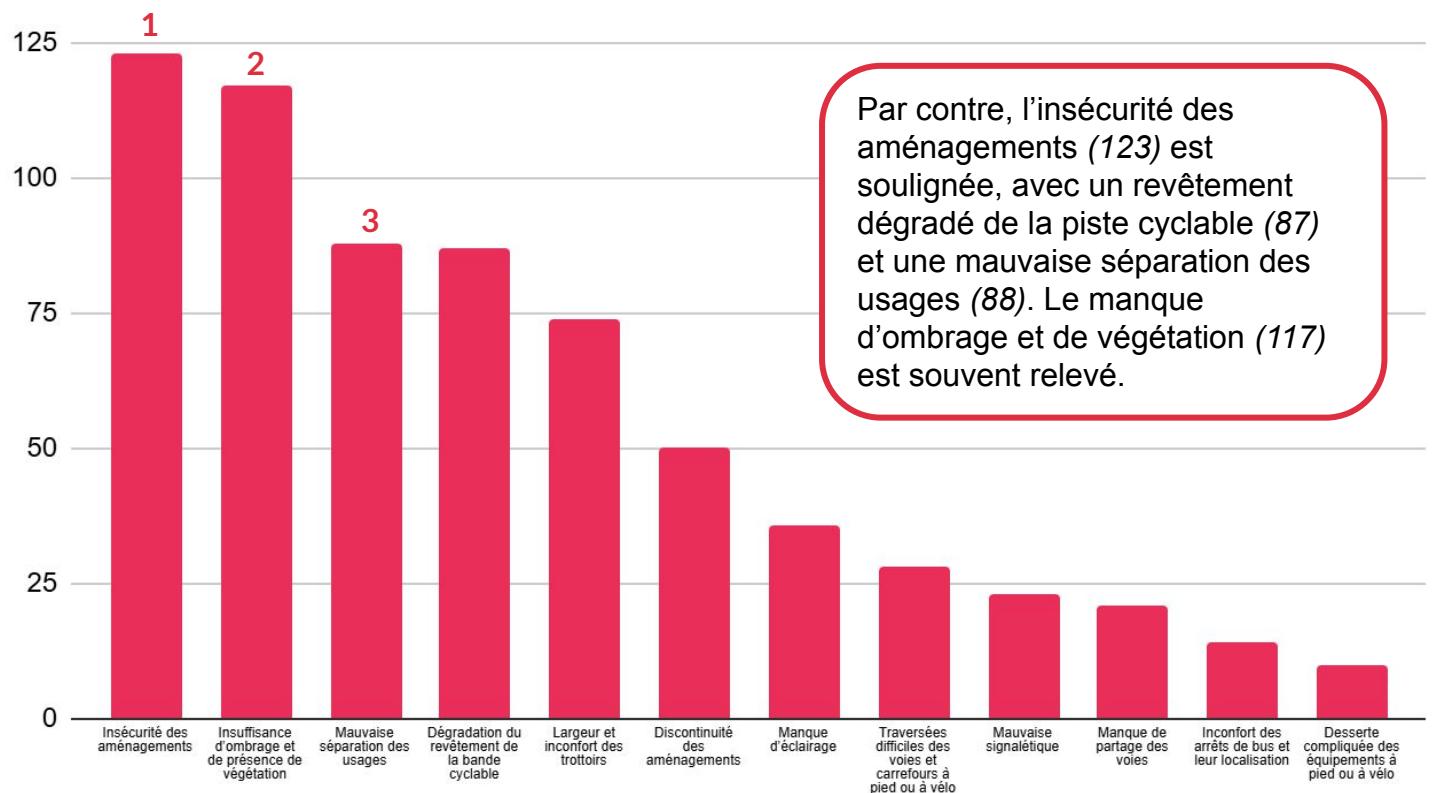
> Les éléments qui fonctionnent aujourd'hui sur l'avenue d'Arès

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



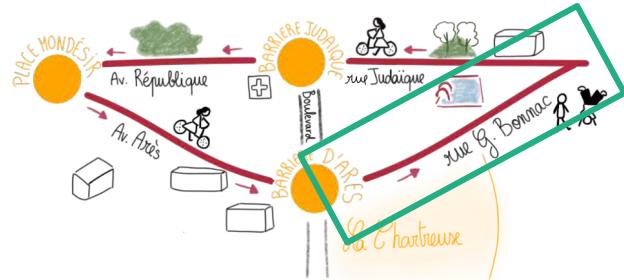
> Les éléments qui dysfonctionnent aujourd'hui sur l'avenue d'Arès

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372



4. Focus sur les rues concernées

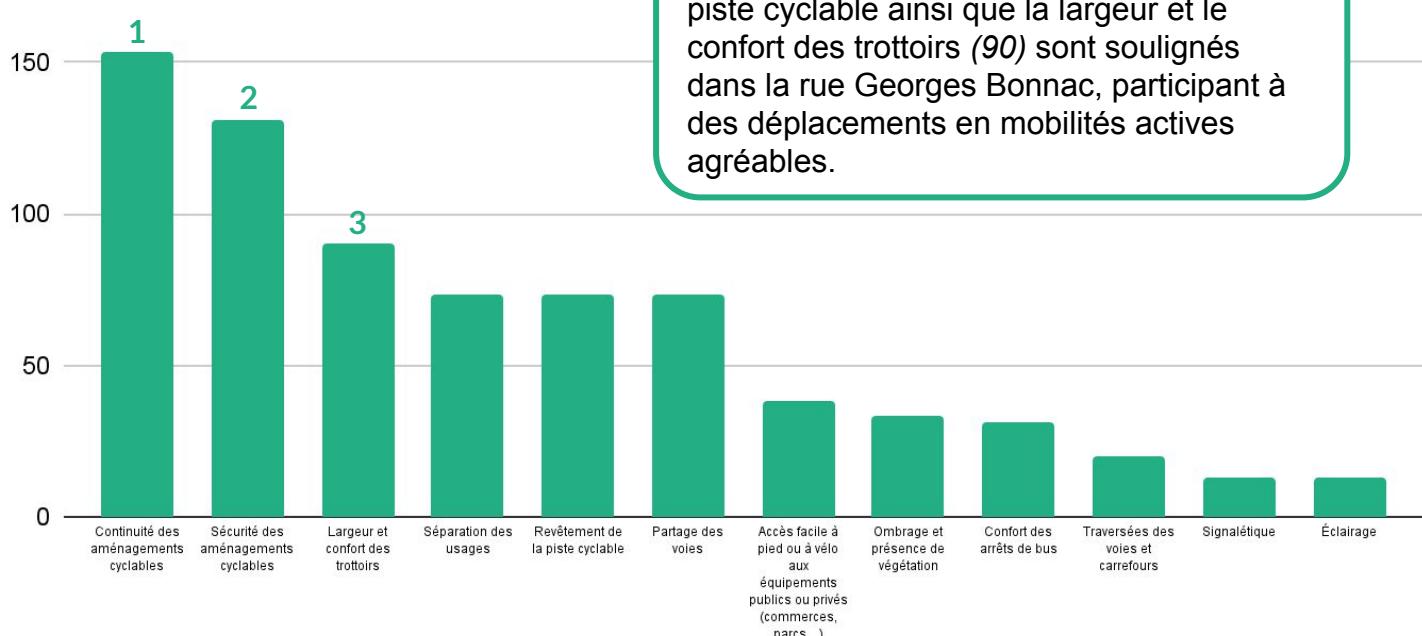
- Rue Georges Bonnac



> Les éléments qui fonctionnent aujourd'hui sur la rue Georges Bonnac

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 372

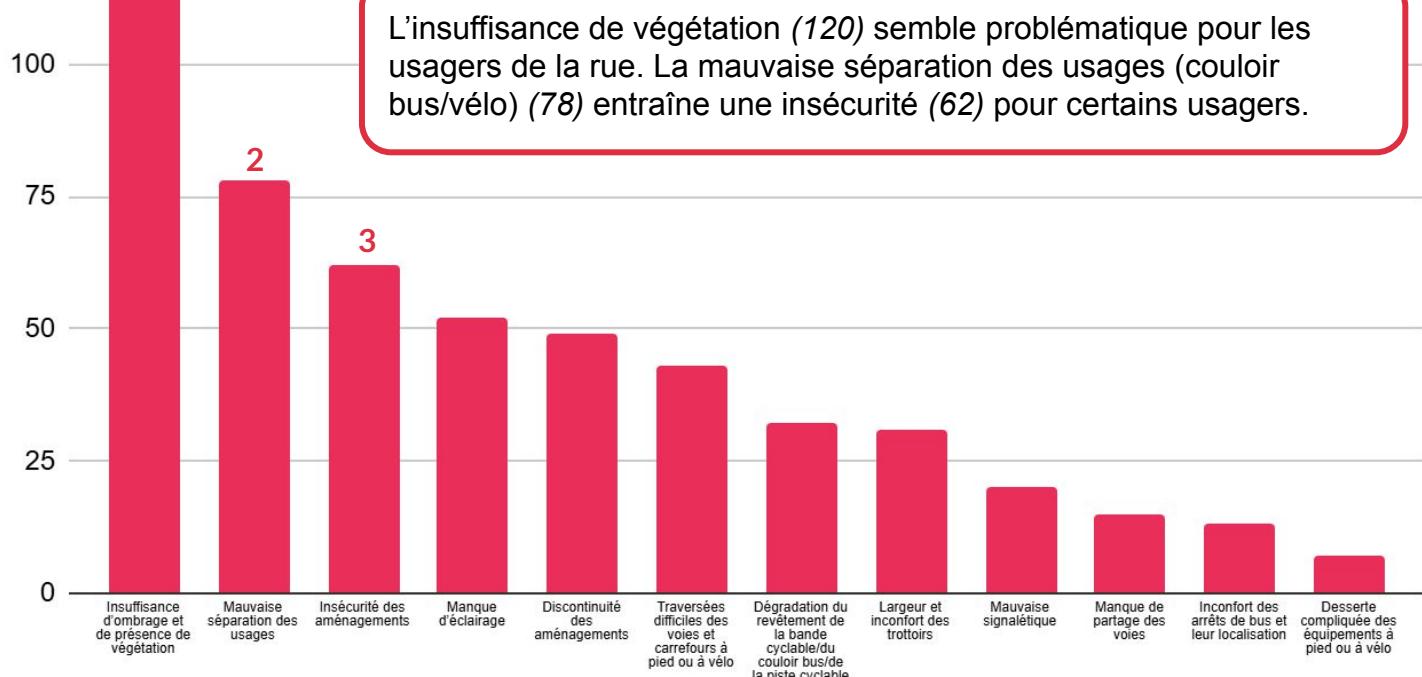
200



> Les éléments qui dysfonctionnent aujourd'hui sur la rue Georges Bonnac

Plusieurs réponses possibles. Nombre de répondants : 371

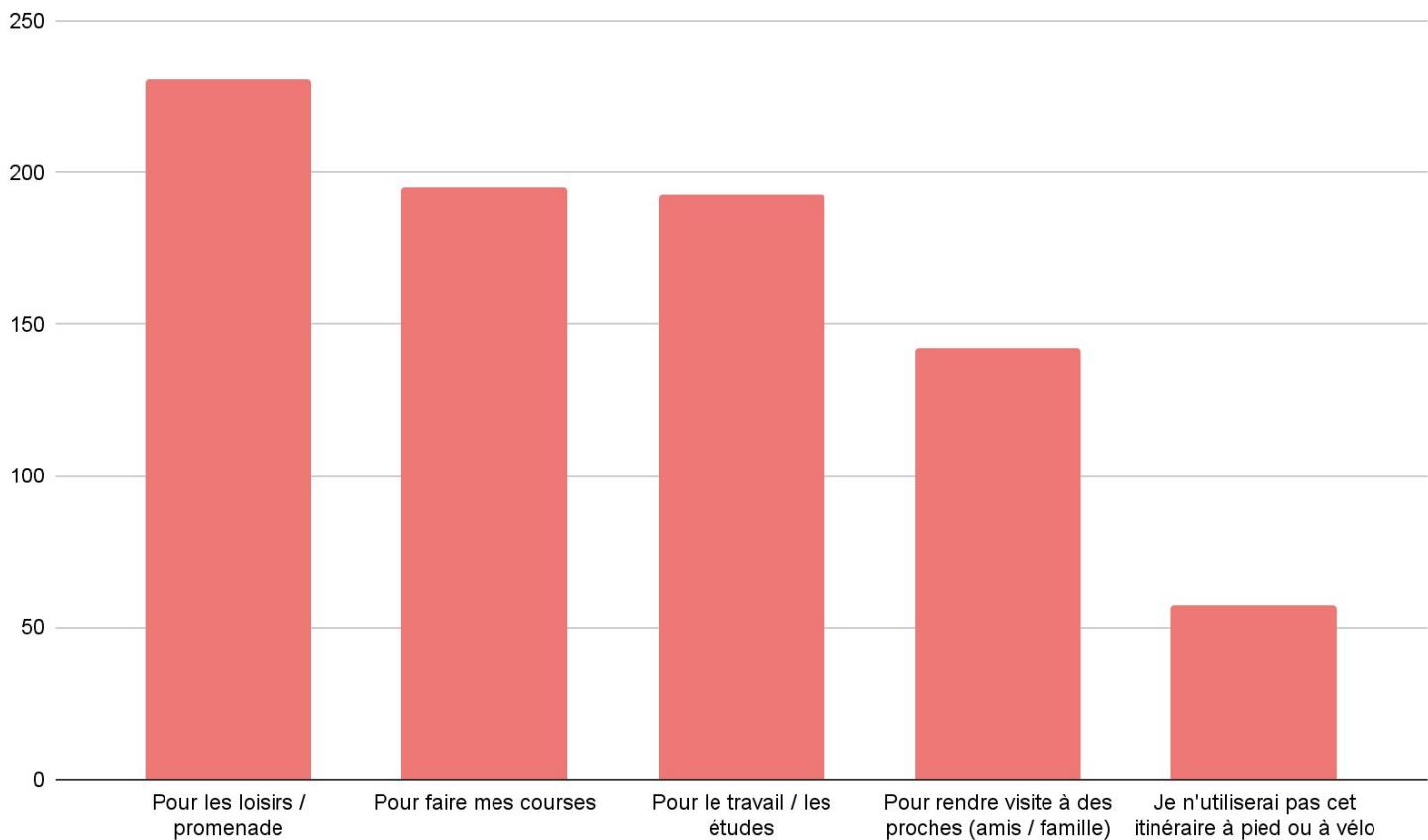
125



5. Usage.s potentiel.s du ReVE 11

> Usages possibles du futur réseau vélo express 11

Plusieurs réponses possibles. Nombre de réponses : 372



Les participants voient d'abord le ReVE 11 comme un itinéraire pouvant être utilisé pour les loisirs et promenade (231), à l'échelle de la métropole, rejoignant ainsi des lieux d'intérêt.

Pour certains, ils permettraient d'aller rejoindre son lieu de travail ou d'étude (193) ainsi que de réaliser ses achats (195) grâce à une mobilité douce et active.

Nuage de mot : le projet en quelques mots



Le nuage de mots visualise les concepts et termes clés du projet d'aménagement urbain. Les mots sont colorés et placés de manière à refléter leur nature ou leur contexte. Par exemple, « Sécurité » est en rouge, « Ecologie » en vert, « Artisans et commerçants » en jaune, etc.

Le nuage de mots comprend les termes suivants :

- Traffic
- Sécurité
- Ecologie
- Plaisir
- Artisans et commerçants
- Cadre de vie
- Identité de quartier
- Projets
- Handicap
- Riverains
- Voie cyclable
- Piétons
- Végetalisation
- Voitures
- Aménagement général
- Stationnement
- Environnement
- Partage des usages et des voies
- Trottoirs confortables
- Espaces publics
- Fluidité
- Vélo
- Convivialité
- Confort
- Mobilités douces

6. Remarques supplémentaires et conclusion

“Il faut penser aux dangers quand on sort de chez nous, une autoroute à vélo devant sa porte est dangereuse.”

“Oui au vélo, oui à la marche, mais oui aussi au stationnement voiture.”

“Il faut établir définitivement une séparation voies piétons/pistes cyclables.”

“Moins de voiture, plus d'arbre = déplacements piétons facilités.”

“L'existence de la piste cyclable actuelle ne présente pas de risques aussi bien pour les piétons et les cyclistes.”

“Il manque du vert, des arbres, il faut profiter de les planter entre les stationnements.”

En conclusion :

- Les citoyens ayant le plus réagi au questionnaire sont des habitants de Bordeaux, une partie d'entre eux résident le quartier concerné par le ReVE 11.
- Les modes de transports doux sont les plus utilisés aujourd'hui donc beaucoup de contributeurs sont favorables à son développement et attendent principalement des aménagements sécurisés, insistant sur la nécessité de séparer toutes les voies (trottoirs, pistes cyclables, voies bus, route automobile).
- Cependant, le 3ème mode de transport privilégié reste la voiture individuelle, ce qui entraîne des questionnements de la part des automobilistes sur le devenir des places de stationnement, l'accumulation de la congestion automobile comme la saturation des stationnements dans les rues concernées et celles adjacentes.
- La sécurisation des voies, la continuité des pistes cyclables et des trottoirs ainsi que l'amélioration de celles existantes, l'augmentation de la surface arborée pour palier aux îlots de chaleur et la diminution du trafic sont les principaux enjeux relevés par les contributeurs au questionnaire.